

ÉCONOMIE

CAFÉ d'EUROPE Bon Choix, Bon Goût pour le temps des Fêtes
 À quelques pas de la porte St-Jean 692-3835
 27, rue Ste-Anne, Québec



◀ JEAN CHRÉTIEN EN CHINE C 3
 DÉCOTE DE LA DETTE DE BOMBARDIER C 3

| | | | | | |
|--------|----------------------|-------------------|-------------------|--------------------|---------------------|
| DOLLAR | OR | NASDAQ | TORONTO | NEW YORK | PÉTROLE |
| n.d. | 434,90 \$US +0,90 | 2061,27 +26,71 | 8886,17 +44,50 | 10469,84 +84,36 | 47,43 \$US -1,44 |

C'est la grogne chez les producteurs laitiers

Ils sont prêts à tout pour se sortir du pétrin

RÉJEAN LACOMBE
 RLacombe@lesoleil.com

■ La colère gronde de plus en plus fort chez les producteurs laitiers du Québec. À bout de patience devant une situation financière qui n'en finit pas de se détériorer, ils sont prêts à tout pour se sortir du pétrin.

« On a des fils d'araignée dans nos portefeuilles, a lancé un producteur laitier sur un ton désespéré. Il n'y a plus d'argent dedans. On a de la misère à faire vivre nos familles. On a faim et on a la langue longue. »

Au terme de son discours devant quelque 200 producteurs laitiers, réunis en assemblée générale spéciale, le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), M. Marcel Groleau, confiait au SOLEIL qu'il ne rejetait aucun moyen pour résoudre la crise du revenu des producteurs laitiers.

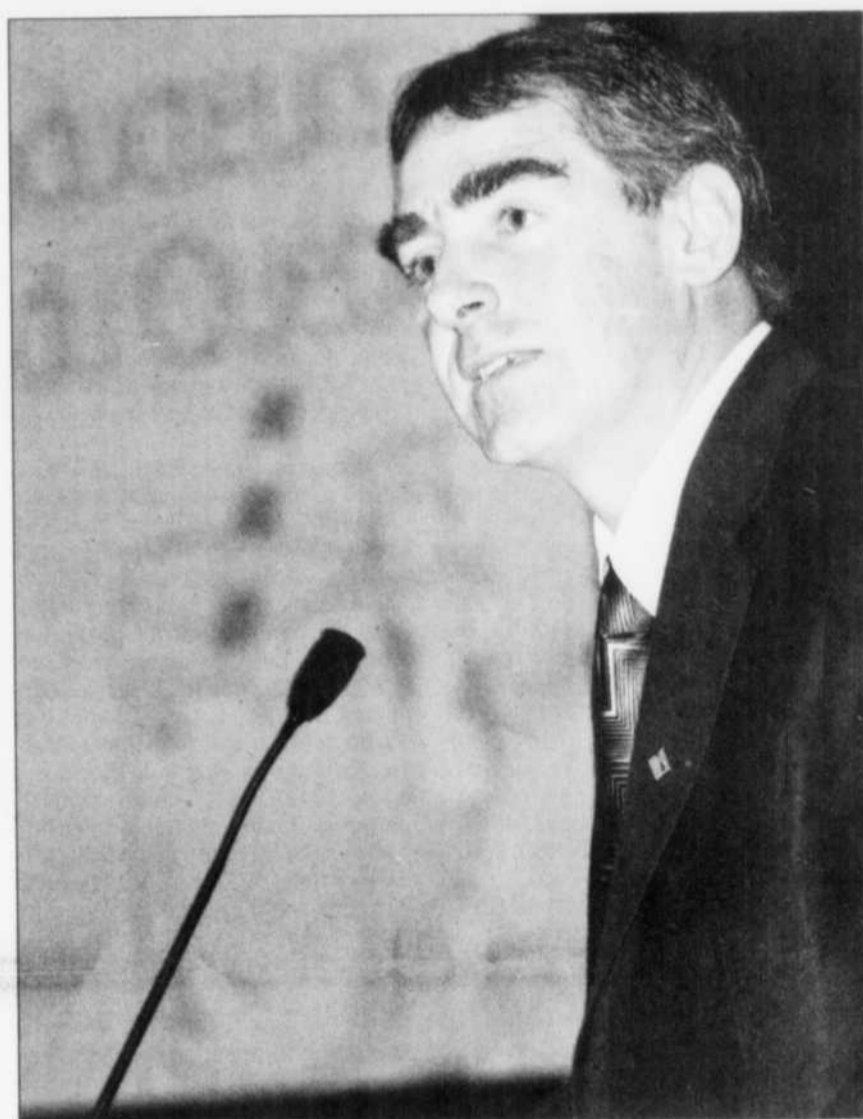
Comme moyen de pression, il y a toujours les bonnes vieilles manifestations. Mais, M. Groleau ne rejette pas l'idée d'une occupation des bureaux de la Commission canadienne du lait (CCL) et même, s'il le faut, une occupation des bureaux du ministre fédéral d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), M. Andy Mitchell.

M. Groleau, lui-même producteur laitier dans la région de Thetford Mines, avoue qu'il « n'a jamais vu une situation aussi difficile » frapper le secteur laitier non seulement au Québec, mais au Canada aussi. « La situation, dit-il, est dramatique partout. »

MOINS 35%

Il en veut pour preuve qu'en 2002, le revenu agricole familial moyen était inférieur de 35% du revenu familial moyen des Québécois. « Ça frise, lance-t-il, le seuil de la pauvreté. »

Depuis mai 2003, un seul cas de la maladie de la vache folle est venu empirer la situation. Le président de la



« Si ça continue comme ça, la seule porte de sortie pour les producteurs laitiers, ce sont les sapins de Noël. Mais, il faudra plusieurs fêtes de Noël tout au cours de l'année », de dire le président de la FPLQ, M. Marcel Groleau.

Fédération constate que le prix payé actuellement aux producteurs pour leur lait ne permet qu'à une minorité d'entre eux, soit moins de 25%, de couvrir leurs coûts de production, incluant une rémunération équitable de leur travail et de leur capital.

Avec cette fameuse vache folle albertaine, M. Groleau précise que de mai

2003 à décembre 2004, les pertes au Québec qui auront été engendrées par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) atteignent 157 millions \$.

« Les différents programmes d'aide, souligne-t-il, ne compenseront que le tiers de ces pertes, soit 56 millions \$. Les

Voir GROGNE en C 2 ▶

VALEURS MOBILIÈRES

Ça joue dur entre Desjardins et la Banque Nationale

MARC LAROUCHE
 Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Ça joue dur dans le secteur financier de Rivière-du-Loup. Huit employés sur les 13 que comptait le bureau de Financière Banque Nationale, dont le directeur, M. Carol Jean, ont quitté en bloc l'institution financière pour rejoindre les rangs de Valeurs mobilières Desjardins (VMD). Hier, au palais de justice de Montréal, Financière Banque Nationale a demandé une injonction provisoire visant à interdire aux employés démissionnaires de solliciter leurs anciens clients et d'inciter les employés d'autres succursales de Financière à se joindre à VMD.

« La Financière désire que VMD et les huit nouveaux employés cessent tout contact à des fins de sollicitation avec ses clients. Nous demandons également qu'ils cessent de faire affaires avec ces personnes », dit le porte-parole de la Financière, M. Laurent Pépin. Les huit employés doivent aussi cesser d'inciter des employés de la Financière à quitter leur emploi et d'utiliser les informations confidentielles dont ils ont disposé à l'occasion de leur travail à la Financière.

La demande d'injonction, en 87 points, stipule que les employés ont quitté sans motif sérieux. « Les défenseurs-intimes ont agi de façon concertée, dans le but évident de placer la Financière dans une position vulnérable et précaire et de manière à nuire à cette dernière. Ils ont quitté sans préavis. »

Lionel Laroche, Benoît Leclerc et Isabelle Lagacé, conseillers en placements, ainsi que Denise Otis, Sophie Boutin, Hélène Sinotte et Louise Dubé, collaboratrices administratives, de même que le directeur de la succursale loupérienne, M. Carol Jean, ont officiellement joint les rangs de VMD lundi. Selon la demande d'injonction, MM. Jean, Laroche et Leclerc, de même que M^{me} Lagacé possédaient un actif de gestion cumulé de plus de 253 millions \$, ce qui représente 60% de l'actif total géré par la Financière à Rivière-du-Loup.

Le président des Services aux particuliers de la Financière à Montréal, M. Luc Paiement, a présenté un témoi-



Carol Jean

gnage lors de la requête. Il mentionne avoir eu personnellement connaissance des faits exposés. « Après son départ, le directeur, Carol Jean, a contacté le directeur d'une autre succursale de la Financière, afin de lui vanter les mérites de VMD et les avantages financiers à se joindre à cette firme, mentionnant notamment que VMD offrait un paiement comprenant un pourcentage élevé sur la valeur de l'actif sous gestion qu'il avait, que le

Voir DESJARDINS en C 2 ▶

Une taxe de luxe pour les Bougon à cravate

Des amendes pouvant atteindre 5 millions \$ pour les auteurs de scandales financiers

PIERRE COUTURE
 PCouture@lesoleil.com

■ Québec durcit le ton envers les Bougon à cravate. Les auteurs de scandales financiers pris la main dans le sac se verront dorénavant imposer des amendes pouvant atteindre 5 millions \$.

« Il est important de renforcer la confiance des investisseurs », a indiqué le ministre des Finances, Yves Séguin, quelques minutes après avoir déposé hier à l'Assemblée nationale son projet de loi modifiant les règles actuelles sur les valeurs mobilières.

Les amendes imposées aux fraudeurs reconnus coupables de « sanc-

tions graves » passent ainsi de 1 à 5 millions \$.

Selon Yves Séguin, un scandale comme celui qui a durement touché la compagnie Cinar ne devrait plus être possible au Québec. Aux États-Unis, par exemple, la femme d'affaires bien connue Martha Stewart s'est retrouvée en prison pour une fraude de 40 000 \$.

Le ministre des Finances croit que ces nouvelles sanctions feront de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le « chien de garde » du secteur financier au Québec. L'AMF, promet Yves Séguin, jouira ainsi d'un plus grand



Selon Yves Séguin, il est important de restaurer la confiance des investisseurs.

pouvoir d'enquête tout en consacrant davantage de budget à la lutte contre le crime financier et la fraude fiscale. Des nouvelles mesures introduites par Québec permettront à l'AMF de collaborer plus efficacement avec la police et le ministère du Revenu.

Le projet de loi comporte également un nouveau droit de recours en indemnisation — jusqu'à 100 000 \$ — pour les investisseurs qui se seront sentis lésés par un courtier, un conseiller ou encore un représentant en valeurs mobilières. « Ce recours permettra de récupérer le capital perdu à la suite d'une contravention », a souligné le ministre.

LA CAISSE AUSSI

Dans ce vent de réformes, le ministre Séguin n'a pas oublié la Caisse de dépôt

Voir BOUGON en C 2 ▶

Acquisition.biz
 Pour acheter ou vendre une entreprise:
 www.acquisition.biz

MENUS
 INSPIRANTS

Les Éditions
gesca



Savourez
 le magazine
Ricardo
 En kiosque dès
 maintenant

Les profits trimestriels de Shermag ont fondu

■ MONTRÉAL (PC) — Le fabricant de mobilier Shermag a vu fondre une bonne partie de ses profits pour le trimestre qui a pris fin le 1^{er} octobre, alors que ses revenus ont également reculé.

L'entreprise qui a son siège social à Sherbrooke a réalisé un bénéfice net de 883 000 \$, ou 7 c par action, comparativement à des profits de 4,5 millions \$, ou 34 c par action, lors de la période correspondante de 2003.

Les revenus ont atteint 49,9 millions \$, en baisse comparativement aux 56,7 millions \$ du trimestre correspondant de 2003 (le deuxième de l'exercice de Shermag).

Le chef de la direction, Jeff Casselman, a précisé lors d'une conférence téléphonique, hier, que les meubles fabriqués en Chine représentent maintenant 20 % des revenus annuels de Shermag.

Le pdg a dit que la part des meubles de Shermag fabriqués en Chine a plus

que doublé, en raison de la nécessité pour l'entreprise de compenser la perte de production résultant d'une grève de cinq mois à son usine de Disraeli. Shermag a également souffert de l'impact de conflits de travail qui ont paralysé deux autres de ses usines québécoises, à Victoriaville et à Granby, pour de plus courtes périodes.

M. Casselman a précisé que le mobilier fabriqué en Chine est de bonne qualité, mais que l'important volume des importations a causé des problèmes de logistique pour le transport et l'entreposage. Ces problèmes ont entraîné une augmentation des coûts au plus récent trimestre.

« Je suis satisfait de la qualité des produits fabriqués outre-mer, a dit

M. Casselman. La qualité ne pose pas problème, mais le défi réside dans la logistique. »

Selon M. Casselman, ces problèmes de logistique font en sorte qu'il ne serait pas rentable de confier à des sous-traitants asiatiques la production de tous les types de meubles. Ainsi, la production à l'étranger ne serait avantageuse que pour les articles qui requièrent beaucoup de main-d'œuvre et une attention particulière pour les détails.

Les résultats divulgués hier par Shermag sont conformes à l'aperçu qu'avait donné l'entreprise le 25 octobre. Celle-ci faisait alors savoir que son bénéfice par action pour le trimestre s'établirait entre 6 et 9 c, soit une performance inférieure aux attentes des analystes, qui prévoient alors 14 c par action en moyenne. L'action de Shermag à la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 20 c, à 9,11 \$.

DESJARDINS

Suite de la C 1

salaires de son adjointe serait payé par VMD, qu'un budget substantiel de publicité lui serait alloué et que le Mouvement Desjardins réferait beaucoup de clients. »

Carol Jean, devenu directeur de VMD à Rivière-du-Loup, n'était pas informé de la demande d'injonction lorsqu'il a été joint par LE SOLEIL. Il affirme que la décision du groupe a été prise pour le mieux-être des clients. « Nous savons que cette décision sera avantageuse pour eux, d'autant que les valeurs que porte le Mouvement Desjardins en matière de coopération et de contribution au développement socioéconomique et communautaire de notre collectivité, nous rejoignent particulièrement », dit-il, ajoutant que le geste résulte aussi d'une décision d'affaires.

« Nous sommes huit à avoir fait le même choix. C'est une réponse professionnelle aux besoins, aux attentes et aux objectifs de nos clients. VMD désire ardemment que nous joignons son équipe dans la région. La démarche qu'elle a entreprise témoigne de notre compétence et de notre expertise. »

COMPENSATIONS

Le porte-parole de la Financière Banque Nationale affirme que, selon les informations dont il dispose, VMD aurait versé un montant total de 2 millions \$ aux huit employés pour les inciter à rejoindre leurs rangs. « C'est faux, rétorque Carol Jean. Si c'était le cas, je peux vous dire qu'il ne resterait plus aucun employé à la Financière. » Sur recommandations des avocats de VMD, l'homme n'a pu émettre aucun autre commentaire.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, des compensations financières, dont il a été impossible d'obtenir la teneur précise, ont bien été versées aux employés. Carole Foster, de VMD à Montréal, confirme, ajoutant que cette pratique est chose courante dans l'industrie. « Nous n'achetons pas les gens. Ces sommes, qui demeurent confidentielles, sont versées pour compenser les pertes de revenus durant la période transitoire. Les conseillers en placement vivent des commissions de leurs clients », dit-elle.

En fin de journée, le juge Robert Mongeon a accepté la requête de Financière Banque Nationale en émettant une ordonnance d'injonction interlocutoire provisoire. Il a fixé au 19 novembre la présentation *pro forma* de la requête pour émission d'une ordonnance d'injonction interlocutoire.

GROGNE

Suite de la C 1

producteurs devront assumer des pertes de 101 millions \$, soit une moyenne de 13 000 \$ par ferme laitière. »

Pour lui, le constat est facile à établir: les programmes gouvernementaux n'ont pas redressé la situation. Il faut donc des solutions nouvelles. Parmi ces solutions, M. Groleau n'hésite pas à demander aux gouvernements d'imposer un prix minimum aux abattoirs pour les vaches de réforme.

Il n'admet pas que le consommateur paie son bœuf au même prix qu'avant la crise alors que le prix des vaches de réforme a chuté de près de 70 % et ne s'est pas redressé. « Cela, dit-il, perpétue une situation qui bénéficie aux intermédiaires, particulièrement aux abattoirs, au détriment des producteurs et des consommateurs. »

M. Groleau constate également que cette désespérée situation financière n'est pas de nature à encourager les jeunes à prendre la relève. Il n'hésite pas à qualifier la situation de critique. « On doit offrir à la relève agricole, insiste-t-il, des conditions équivalentes à celles dont jouissent les autres jeunes Québécois. »

UN ESPOIR

Mais le mois prochain est capital pour les producteurs de lait. La CCL doit rendre publiques les hausses de prix qu'elle accorde pour le lait destiné à la transformation. Jusqu'à maintenant, les producteurs laitiers canadiens ont toujours dénoncé la timidité de la CCL, qui n'a accordé que des miettes aux producteurs.

M. Groleau estime que maintenant « la table est mise pour la CCL ». C'est cette prochaine décision qui pourrait amener les producteurs de lait à poser des gestes plus radicaux.

Le président de la Commission, John Core, a récemment indiqué que la CCL s'engage à ajuster de façon importante le prix de soutien qui sera annoncé en décembre et qui entrera en vigueur le 1^{er} février 2005.

Les producteurs de lait espèrent vivement que 50 % d'entre eux puissent ainsi recouvrer leurs coûts de production d'ici 2006. Ils veulent aussi que le gouvernement canadien exerce un meilleur contrôle sur les importations de produits laitiers.

Un prix minimum pour les vaches de réforme

BOUGON

Suite de la C 1

et de placement dont la gestion ne sera plus jamais la même.

Dans un autre projet de loi déposé hier, Québec change même le mandat de l'organisme. La Caisse devra désormais gérer des fonds « en recherchant le rendement optimal des déposants ».

« La mission première de la Caisse est véritablement de s'assurer de faire les meilleurs placements possibles. Non pas de devenir un instrument d'investissement à la demande du gouvernement ou de partenaires économiques », a lancé le ministre.

La nouvelle loi aura comme effet de créer une séparation entre le poste de chef de direction et celui de président du conseil d'administration, les

postes ne pouvant être occupés par une même personne.

Qui plus est, trois comités seront créés au sein de la Caisse, soit un comité de vérification, un pour les ressources humaines et un pour la gouvernance et l'éthique. Ils devront être composés de personnes indépendantes.

Le comité de vérification pourra, par exemple, réviser tout placement susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Caisse.

SUGGESTIONS

Yves Séguin a soutenu que ces modifications émanaient de suggestions formulées par l'actuel président de l'organisme, Henri-Paul Rousseau.

Pour le ministre, ces nouvelles balises auraient pu empêcher la Caisse de se lancer dans une aventure coûteuse, tant pour son image que pour

ses avoirs: la construction de son siège social.

Il a insisté sur « la distance prudente (à installer) entre le gouvernement et la Caisse » en vue de protéger les épargnes des Québécois. Il faut « éviter de retomber dans les erreurs du passé », a plaidé le député-ministre d'Outremont.

Des « erreurs » qui ont conduit à des rendements négatifs, en 2001 et en 2002. Yves Séguin n'a pas voulu dire si les capitaux injectés par la Caisse dans Vidéotron font partie de ces « erreurs du passé ».

Par contre, le siège social, érigé au cœur de Montréal, un projet largement critiqué, « est un exemple qui fait partie des souvenirs qu'on n'aime pas à se rappeler. Ça fait partie des erreurs du passé. Je pense que les mécanismes actuels vont rendre très difficile, sinon impossible, ce genre de décision ».

Rappelons que la Caisse de dépôt et placement du Québec gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurance publiques et privés du Québec. Ses éléments d'actif s'élevaient à 89,4 milliards \$ au 31 décembre 2003.

Avec la collaboration de Michel Corbeil

JEAN GOUTU
PHARMACIEN(NE)
DEMANDÉE
Pour Lac-Mégantic
Temps plein ou partiel
Pas de samedis et de dimanches soir
Milieu de vie agréable
Claude Charron (819) 583-2123

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE
Le micro-ondes Panasonic de 2,0 pi cu (10040424) annoncé à la page 31 de notre cahier publicitaire du 5 novembre est disponible uniquement en acier inoxydable.
Nous sommes désolés pour tout inconvénient causé par cette erreur.
FUTURESHOP

Hommage à une personnalité de la restauration : James Monti, propriétaire du Portofino

La Corporation des Restaurateurs a présenté le 9 novembre 2004, à la salle de bal du Loews Le Concorde de Québec, la 15^e édition du Gala de la Restauration de Québec. À cette occasion, on a rendu un vibrant hommage à monsieur James Monti, du Portofino, qui a reçu le prix « Hommage de l'année à une personnalité de la restauration » ainsi que le prix « Table d'Or » pour restaurant de cuisine italienne.

Un cheminement professionnel remarquable

Monsieur Monti œuvre dans le monde de la restauration depuis vingt-cinq ans. À son arrivée au Québec en 1970, il débute au bas de l'échelle comme serveur au Café d'Europe. Après avoir occupé un emploi chez Air Canada pour parfaire son anglais, en 1981, il fait l'acquisition du Café de la Paix Inc. et en demeure copropriétaire jusqu'en 1990. Il participe également à l'ouverture de l'auberge Café de la Paix au mont Sainte-Anne ainsi qu'à celle de la boutique Délicatessen Le Pied-Montais. En 1990, il réoriente sa carrière et s'investit dans une nouvelle entreprise, Les Aliments Prolimer Inc., spécialisée dans la transformation des fruits de mer. Par son réseau de contacts et son expertise, monsieur Monti a grandement contribué à l'explosion de la commercialisation de cette entreprise. À la fin de 1994, il revient à la restauration pour faire revivre un vieil immeuble du quartier latin qui abrite aujourd'hui le restaurant Portofino Bistro Italiano.



Certains membres de l'équipe du Portofino : de gauche à droite, messieurs Evelio Perez, assistant-directeur, Vincent Verrastro, chef exécutif, James Monti, propriétaire, Yannick Parent, directeur.



Monsieur James Monti recevant son prix de monsieur Jean-Paul L'Allier.

Aujourd'hui, monsieur Monti travaille de concert avec différents intervenants pour développer le tourisme à Québec; il a acquis une douzaine d'immeubles à vocation commerciale et résidentielle qu'il restaure et entretient. Il procure de l'emploi à plus de soixante-quinze personnes. De plus, il s'implique dans différentes activités de souscriptions pour des organismes communautaires ou des associations d'affaires. C'est un passionné... Car il faut être passionné pour faire naître au sein du quartier latin et dans une bâtisse en ruine un petit coin... d'Italie!

Félicitations James!

La dette de Bombardier est décotée au rang de « pacotille »

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La firme de notation américaine Moody's a décoté hier la dette de Bombardier ainsi que celle de sa filiale Bombardier Capital, qui sont désormais classées parmi les entreprises dont la situation financière est jugée trop risquée pour justifier des investissements.

Les cotes de solvabilité de la multinationale québécoise et de sa division de financement ont été abaissées de Ba2 à Baa3, ce qui les place parmi les titres de « pacotille ». L'agence new-yorkaise a, en outre, accolé une perspective négative à ces notes.

Moody's dit avoir tenu compte des efforts de Bombardier pour réorganiser ses activités et renouer avec la rentabilité. Elle estime néanmoins que l'environnement économique dans lequel évoluent ses filiales demeure difficile.

Dans un communiqué, l'agence dit s'attendre à ce que l'entreprise continue à éprouver des difficultés dans le marché de l'aérospatiale, qui pourrait devoir réduire à nouveau sa production et son effectif en raison des difficultés financières de certains de ses clients, dont Delta et US Airways.

« Le segment le plus sujet à l'incertitude est celui de l'aéronautique, pour lequel un ralentissement économique, l'annulation de commandes ou la décision de développer un nouveau modèle d'avion pourrait représenter un stress additionnel », écrivent les analystes de Moody's dans leur rapport.

Ils craignent par ailleurs que la division transport, qui fabrique du matériel ferroviaire, ne réussisse pas à augmenter ses marges de profits aussi rapidement que prévu, dans un contexte de diminution de la demande, en Europe.

« La division semble être sur la voie de la guérison après des radiations substantielles. En raison des longs cycles qui rythment cette industrie, la reprise pourrait prendre plusieurs années », souligne la firme.

Quant à la division Bombardier Capital, elle pourrait faire face à des pertes accrues si l'économie mondiale ralentissait.

Moody's s'attend à ce que la décoté incite certains créanciers de Bombardier à réclamer leur dû au cours des six prochains mois. Selon l'agence, l'entreprise dispose toutefois de l'argent nécessaire pour répondre à ces éventuelles demandes, qui pourraient totaliser jusqu'à 431 millions \$US.

DÉCEPTION

Bombardier s'est dite déçue de la décision de l'agence, mais soutient que

l'annonce ne devrait pas avoir d'incidence sur ses activités.

« Bien que nous prenons très au sérieux l'annonce de Moody's, nous croyons toujours avoir mis en place le plan qu'il faut pour atteindre nos objectifs et avec des liquidités de 4,9 milliards \$ à la fin du mois d'octobre, nous avons les ressources nécessaires pour faire face à la situation », a déclaré le pdg Paul Tellier, dans un communiqué.

La société a rappelé qu'elle avait récemment pris des mesures draconiennes pour atténuer les effets des difficultés de certains de ses clients sur ses résultats. L'entreprise a en effet annoncé le mois dernier une réduction de la cadence de production de ses avions régionaux et le licenciement de 2000 travailleurs à Montréal et à Belfast.

La rationalisation de la division transport — où 6000 emplois ont été éliminés — a permis à l'entreprise de renouer avec la rentabilité au dernier trimestre et cette situation devrait perdurer, si l'on en croit Paul Tellier.

« Nous bénéficions de bonnes liquidités et le plan de restructuration se déroule comme prévu. Nous concentrons nos efforts sur notre plan et nous allons atteindre nos objectifs, qui incluent maintenant un retour au statut d'entreprise bénéficiant d'une cote de premier ordre », a conclu le dirigeant.

Hier, à la Bourse de Toronto, l'action de Bombardier a perdu 11¢ ou 4,4% pour terminer la séance à 2,61 \$, environ 30 minutes après l'annonce de Moody's.

Jean Chrétien souligne les liens économiques entre le Canada et la Chine

■ SHANGHAI (AP) — L'ancien premier ministre canadien Jean Chrétien a souligné la croissance des relations économiques entre le Canada et la Chine, hier, lors du lancement à Shanghai d'une entreprise médicale canadienne spécialisée dans la fabrication d'outils de diagnostic.

Shanghai CP Adaltis Diagnostics Co. produira des instruments et des réactifs servant au diagnostic de maladies infectieuses comme le VIH et le SRAS.

« C'est un très bon exemple du lien qui existe entre la Chine et le Canada », a déclaré M. Chrétien lors de la cérémonie d'inauguration dans Zhanjiang, zone industrielle établie dans le secteur nouvellement développé dans l'est de Shanghai. « Cette collaboration entre le Canada et la Chine dans ce nouveau secteur est très, très importante. »

Depuis qu'il a quitté son poste, il y a 11 mois, M. Chrétien s'est rendu en Chine à au moins deux reprises, entretenant les liens d'affaires et commerciaux cultivés pendant sa longue carrière politique. Cette fois, il se trouve en Chine à l'invitation de CITIC Group, principale branche d'investissement du gouvernement chinois et société mère du conglomérat financier CITIC Pacific Ltd.

Le gendre de M. Chrétien, André Desmarais, est membre du conseil de CITIC Pacific. Il fait aussi partie du

Conseil commercial Canada Chine, organisme établi à Toronto.

Shanghai Adaltis est une filiale commune de la société biotechnologique montréalaise Adaltis Inc. et de CITIC Pacific.

L'entreprise canadienne a demandé le mois dernier à être cotée en Bourse à Toronto. Elle présente CITIC Pacific, dont le siège social est situé à Hong-Kong et dont le dirigeant est Larry Yung, fils de l'ancien vice-président chinois Rong Yiren, comme un partenaire stratégique.

En 2003, alors que Jean Chrétien était encore premier ministre du Canada, ce pays et la Chine ont convenu de doubler leurs échanges commerciaux bilatéraux avant 2010.

Le déficit commercial du Canada avec la Chine a totalisé 14,5 milliards \$ l'an dernier. Il a atteint 11 milliards \$ lors des huit premiers mois de 2004.

Plus tôt cette semaine, M. Chrétien s'est entretenu avec de hauts responsables chinois à Pékin.

Récession ou pas, Rona pense pouvoir poursuivre sa croissance

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Rona, qui a fait état mercredi soir d'un bénéfice trimestriel net de 43,5 millions \$, pense pouvoir continuer à croître rapidement, que l'économie canadienne se porte bien ou pas.

Le contexte demeure favorable et la Banque du Canada s'attend à ce que le PIB continue à progresser d'environ 3% par an jusqu'en 2006, mais si l'économie ralentit, cela créera des occasions d'affaires pour une compagnie comme la nôtre », a souligné hier le pdg de l'entreprise, Robert Dutton, lors d'une conférence avec des analystes financiers.

En effet, à son avis, une récession éliminerait les joueurs les moins efficaces du marché du détail en quincaillerie, rénovation et horticulture.

« Nous évoluons dans un environnement très concurrentiel depuis plusieurs années. Des centaines d'indépendants et de petits groupes disparaîtraient si on entrainé en récession aujourd'hui parce qu'ils ne sont pas gérés avec suffisamment de discipline », a-t-il expliqué.

En plus de procéder à des acquisitions majeures — dont celle de Réno-Dépôt —, Rona a recruté ces dernières années des centaines de marchands établis dans toutes les provinces canadiennes. Elle a déjà atteint son objectif pour l'année financière 2004, qui ne se termine pourtant qu'en décembre.

Pour les prochains mois, Robert Dutton s'attend surtout à ce que la croissance de la société découle du développement d'affaires des magasins existants. Maintenant qu'elle a digéré Réno-Dépôt, l'entreprise québécoise

se dit prête à effectuer de nouvelles acquisitions.

Au 26 septembre, l'entreprise disposait de quelque 300 millions \$ de crédit disponible. D'après la direction, cette somme est amplement suffisante pour continuer à réaliser le plan d'affaires de l'entreprise.

RÉSULTATS

Le bénéfice de Rona pour le troisième trimestre s'est élevé à 43,5 millions \$, ou 77¢ par action, comparativement à 24,1 millions \$, ou 43¢ par action, à la période correspondante de 2003.

Les ventes ont fait un bond de 35% à 1,01 milliard \$, contre 784,3 millions \$ un an auparavant.

Les ventes par magasins comparables, c'est-à-dire qui sont ouverts depuis au moins un an, ont augmenté de 9,5%.

« La croissance de Rona a été vigoureuse partout au Canada et elle reflète l'augmentation des ventes par magasins comparables et l'expansion de notre réseau de magasins corporatifs », a expliqué par voie de communiqué M. Dutton.

Depuis le début de l'année, les profits nets ont totalisé 108,4 millions \$, ou 1,88\$ par action diluée, contre 56,5 millions \$, ou 1,08\$ par action diluée. Le chiffre d'affaires a atteint 2,75 milliards \$ au lieu de 1,92 milliards \$ en 2003.

Rona se présente comme le plus important distributeur et détaillant cana-

► Résultats



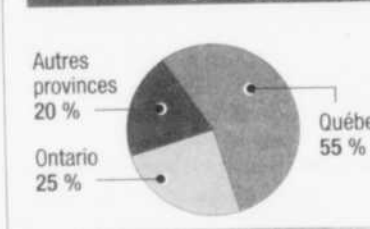
Résultats du 3^e trimestre

| (en millions \$) | 2004 | 2003 |
|--------------------------------|---------|-------|
| Ventes | 1 013,1 | 748,3 |
| Bénéfice net | 43,5 | 24,1 |
| Bénéfice par action dilué (\$) | 0,75 | 0,42 |

Profil de l'entreprise

Siège social: Longueuil
Effectif: 20 000 employés
Activité: le plus important distributeur de produits de quincaillerie, de rénovation et d'horticulture au pays
Réseau: 530 magasins au pays

Ventes par région



INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

dien d'articles de quincaillerie, de rénovation et d'horticulture. Il compte sur un réseau d'environ 530 magasins affiliés et corporatifs et emploie 20 000 personnes. Hier, à la Bourse de Toronto, l'action de Rona a gagné 1,93\$ pour terminer la journée à 36,91 \$.

Un gain exceptionnel en 2003 fait reculer le bénéfice net de Power

■ MONTRÉAL (PC) — Power Corporation a affiché un bénéfice net en forte baisse au troisième trimestre, en raison d'un important gain non récurrent qui avait été inscrit aux résultats de sa filiale Financière Power pour la période correspondante de l'année dernière.

Power Corp. a fait part hier d'un bénéfice net de 228 millions \$, ou 50¢ par action, pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre, comparativement à des profits de 680 millions \$, ou 1,51 \$ par action, lors de la période correspondante de 2003. Les résultats de l'année dernière comprenaient toutefois un important gain de dilution lié à l'acquisition par la filiale Great-West Lifeco de la Corporation financière Canada-Vie.

En excluant les gains exceptionnels qui totalisaient 478 millions \$ au troisième trimestre de 2003, le conglomérat contrôlé par la famille Desmarais a vu son bénéfice d'exploitation progresser de 10% cette année pour atteindre 233 millions \$, par rapport aux profits de 202 millions \$ un an plus tôt. Par action, le bénéfice d'exploitation a crû de 16%, s'établissant à 51¢.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power, qui est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de services financiers, a réalisé à elle seule un bénéfice d'exploitation de 385 millions \$, ou 52¢ par action, en hausse par rapport aux profits de 319 millions \$, ou 43¢ par action, du troisième trimestre de l'année dernière. Le bénéfice net, qui tient compte du gain exceptionnel du troisième trimestre de 2003, a toutefois reculé, pour s'établir à 381 millions \$, ou 52¢ par action, comparativement à 1,127 milliard \$, ou 1,59\$ par action, un an plus tôt.

► Résultats



INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

La Financière Power comprend notamment la compagnie d'assurance Great-West Lifeco ainsi que IGM, qui regroupe les sociétés de fonds Investors et la Corporation financière Mackenzie.

COURS DE L'ACTION

L'action de la Financière Power à la Bourse de Toronto s'est appréciée de 2,6%, hier, pour clôturer à 30,80\$, en hausse de 78¢. Quant au titre de Power Corp., il a clôturé en hausse de 2¢, à 25,85\$.

Advitech

Suite à la conclusion de son premier appel public à l'épargne, Advitech est heureuse de présenter les membres de son conseil d'administration



Claude R. Livernoche
Président du Conseil

Renaud Beauchesne
Président et chef de la direction

Germain Carrière
Vice-président du conseil Financière Banque Nationale

Marc A. Courtois
Administrateur de sociétés

Dr Fernand Labrie
Directeur de la recherche Centre de recherche - CHUL

André Lamothe c.a.
Administrateur de sociétés

André Lemire
Administrateur de sociétés

Bradley M. Romoff
Administrateur de sociétés

Denis Villeneuve
Président Panacée conseil

Advitech (TSX-V: AVI) est une société spécialisée dans le développement de produits bioactifs dérivés de protéines de lait. Sa principale plateforme, le XP-828L, est utilisée dans le développement d'un nouveau traitement oral pour le psoriasis et autres désordres immunitaires, traitement pour lequel elle réalise présentement un programme d'essais cliniques. Advitech est le récipiendaire, pour l'année 2004, du prix d'excellence en affaires Québec-France décerné par la Chambre de commerce française au Canada, section Québec.

Le Village enchanté
Samedi 13 novembre de 10 h à 16 h
Arrivée du Père Noël chez Benjo à 14h30
Grelot magique au coût de 5\$ disponible dans les MIKES et magasins RENO-DÉPÔT de la région

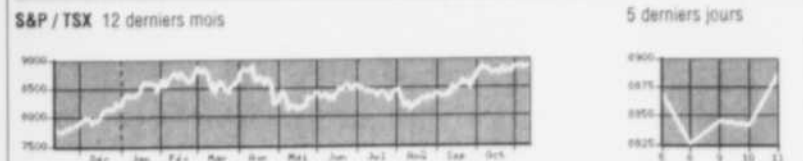
CLARICA
présente
ARRIVÉE
Départ
Pour information : www.pompiersdequebec.com

le défilé La Parade des jouets
Dimanche 14 novembre
Défilé à partir de 13 h
LES POMPIERS RECUEILLERONT VOS DONS EN ARGENT ET EN JOUETS!
Pour information : www.pompiersdequebec.com

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO



| | | | | | | |
|-------------|------------------|-------------|------------|------------------|-----------------|------------------|
| Hier | OUVERTURE | HAUT | BAS | FERMETURE | VAR. 1 J | VAR. 1 AN |
| | 8 944,40 | 8 994,97 | 8 837,0 | 8 886,17 | 0,50% | 13,96% |

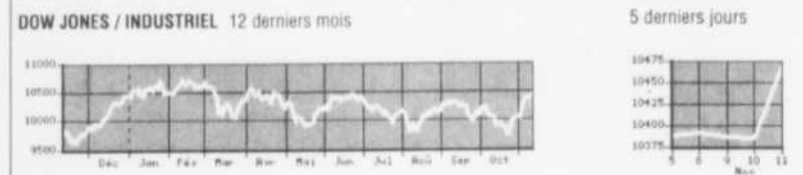
| | | | | |
|--------------------|-------------|------------|--------------|-----------------------|
| 52 semaines | HAUT | BAS | HIER | JOUR PRÉCÉDENT |
| | 8 940 | 7 711 | 214 millions | 290 millions |

| | | | | | | |
|---------------------------|---------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Les 10 plus actifs | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Retirement Ridesco A | 35500 | 103,00 | -0,01 | N/ | 28496 | 28,20 |
| Manulife Facti corp | 23720 | 54,57 | +0,02 | CNRIL | 14676 | 47,47 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres gagnants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres gagnants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| MB Entertainm nt B | 203 | 0,56 | +25,0 | Rogers Wriss cmm cl | 16480 | 49,30 | +6,13 |
| Twin Mngg corp | 20144 | 0,24 | +23,1 | Pacific & westm cnd | 120 | 111,92 | +5,42 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres perdants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres perdants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Concert Indstrs | 1470 | 1,50 | -50,0 | Superior Pts nm Ind | 250 | 175,00 | -3,00 |
| Nexus Gr Pl nc | 1350 | 0,01 | -33,3 | Manulife Fcti cpl M | 110 | 103,00 | -2,50 |

NEW YORK



| | | | | | | |
|-------------|------------------|-------------|------------|------------------|-----------------|------------------|
| Hier | OUVERTURE | HAUT | BAS | FERMETURE | VAR. 1 J | VAR. 1 AN |
| | 10 386,95 | 10 486,65 | 10 387,0 | 10 469,84 | 0,81% | 6,31% |

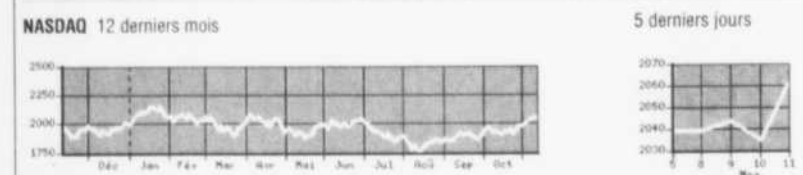
| | | | | |
|--------------------|-------------|------------|----------------|-----------------------|
| 52 semaines | HAUT | BAS | HIER | JOUR PRÉCÉDENT |
| | 10 754 | 9 586 | 2 559 millions | 2 748 millions |

| | | | | | | |
|---------------------------|---------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Les 10 plus actifs | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| N/ | 8099278 | 9,00 | +25,0 | Citigroup Inc | 110841 | 46,26 |
| Pfizer Inc | 342023 | 27,15 | -0,32 | Merck & c, nc | 193870 | 26,15 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres gagnants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres gagnants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Gencorp Inc | 105415 | 17,50 | +23,7 | Rogers Wriss cmm s | 859 | 41,17 | +4,89 |
| Goodrich Pflrm corp | 3792 | 14,45 | +15,5 | Student Ln corp | 136 | 165,83 | +4,45 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres perdants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres perdants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Integrated Electrl s | 38380 | 2,96 | -43,8 | Mobile Systms jsc | 8899 | 141,72 | -6,38 |
| Nstar Gs prtrs lp | 6813 | 5,80 | -23,2 | Berkshire Hthw nc B | 88 | 2,818,50 | -6,00 |

NASDAQ



| | | | | | | |
|-------------|------------------|-------------|------------|------------------|-----------------|------------------|
| Hier | OUVERTURE | HAUT | BAS | FERMETURE | VAR. 1 J | VAR. 1 AN |
| | 2 041,34 | 2 061,40 | 2 009,7 | 2 061,27 | 1,31% | 4,47% |

| | | | | |
|--------------------|-------------|------------|----------------|-----------------------|
| 52 semaines | HAUT | BAS | HIER | JOUR PRÉCÉDENT |
| | 2 154 | 1 751 | 4 323 millions | 1 866 millions |

| | | | | | | |
|---------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------|-------------------|-----------------|
| Les 10 plus actifs | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Nasdaq Cmpst | 17923300 | 2,612,27 | +26,71 | Ebay Inc | 117170 | 107,84 |
| Nasdaq 100 | 7456126 | 1,541,70 | +24,64 | Cisco Systms, nc | 618227 | 107,74 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres gagnants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres gagnants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Randfl corp | 110771 | 2,58 | +97,0 | Nasdaq Cmpst | 17923300 | 2,612,27 | |
| China Res dvlpmt n | 3229 | 7,01 | +74,4 | Nasdaq 100 | 7456126 | 1,541,70 | |

| | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|-------------------|-----------------|------------------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| Titres perdants en % | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) | Titres perdants en \$ | VOLUME | CLÔT. (\$) | VAR. (%) |
| Nasdaq Shrtr tm Ind | 1991 | 0,85 | -68,9 | Medicines | 57162 | 24,82 | |
| Monarch Svcs, nc | 17334 | 2,98 | -35,8 | Bel Tchells, nc | 8639 | 29,08 | |

Bénéfices

| | |
|------------------------------------|---|
| par la Presse canadienne | 154 000 000 \$, 1,57 \$ par action - 2003, 1 705 000 \$, 2,28 \$ par action. Chiffre d'affaires: 2004, 1 783 000 000 \$, 2003, 9 180 000 000 \$. |
| Rona Inc. | trois mois clos le 26 septembre: 2004, 43 500 000 \$, 0,77 \$ par action; 2003, 58 796 000 \$, 1,43 \$ par action. Chiffre d'affaires: 2004, 7 147 370 000 \$, 2003, 1 919 600 000 \$. |
| Power Corporation du Canada | neuf mois clos le 30 septembre: 2004, 717 000 000 \$, 1,57 \$ par action; 2003, 1 067 000 000 \$, 2,38 \$ par action. Chiffre d'affaires: 2004, 1 741 000 000 \$, 2003, 4 486 000 000 \$. |

Indice boursier régional

L'indice boursier régional Québec/Chaudière-Appalaches valait hier 2251,17 points en hausse de 1,18 point ou 0,05 % sur la journée précédente.

| Nom | Symbole | Volume | Dernier | Change | AMISCO INDOS (IAC.TO) | 5000 | 5,91 | 0,16 |
|----------------------------|-------------|--------|---------|------------------|----------------------------|-------|-------|------|
| ADS A MV | (AALM.TO) | 426 | 1,75 | 0,00 | INDAL, INS FN SVC (IAG.TO) | 3476 | 56,38 | 0,00 |
| ALTERNIA LABS | (IAEZ.TO) | 15283 | 7,35 | 0,21 | (IPMFD.TO) | 118 | 9,38 | 0,08 |
| BIOKAL PHARMA | (BIPV.TO) | 31000 | 3,40 | -0,04 | JUNEX INC (JUNX.V) | 300 | 1,07 | 0,03 |
| CANAM MANAC A | (CMAA.TO) | 700 | 4,80 | -0,05 | CONSÉ SV TOY (KCS-SV.TO) | 500 | 15,20 | 0,10 |
| COMINAR RE UN | (CUF.UN.TO) | 32015 | 17,38 | 0,06 | MACYYS GRCUP (MAYO.TO) | 11780 | 2,36 | 0,15 |
| DIAGNOCURE | (ICUR.TO) | 3599 | 4,70 | -0,09 | RES ROBEK INC (RSX.V) | 2000 | 1,57 | 0,02 |
| DEQ SYS CORP | (DEQ.V) | 300 | 3,50 | -0,10 | R P M TECH (RPT.TO) | 8 | 1,90 | 0,00 |
| EXFO ELECTROPC (EXF-SV TO) | 34617 | 1,29 | 0,01 | TSO INC (TSO.TO) | 19030 | 1,28 | -0,08 | |
| GRUPE BOCCOR | (GBO.TO) | 100 | 0,25 | -0,05 | WITCHAM HUMAN (WVH.TO) | 1300 | 1,34 | 0,08 |
| | | | | | VIRGINIA GOLD (VIA.TO) | 7384 | 2,53 | 0,05 |

NASDAQ

| | | | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------|----------------|--------------|------------|
| Société | Volume | Form. | Net | 52 sem. | Haute | Bas |
| Comcast (CMCA) | 6076 | 20,10 | -0,20 | 25,80 | 26,00 | 25,80 |
| Comcast (CMCA) | 6076 | 20,10 | -0,20 | 25,80 | 26,00 | 25,80 |
| Comcast (CMCA) | 6076 | 20,10 | -0,20 | 25,80 | 26,00 | 25,80 |

A et B

| | | | | | |
|---------------|------|------|-------|------|------|
| Admiral (ADM) | 4050 | 0,99 | -0,08 | 1,38 | 0,93 |
| Activis (ACT) | 1090 | 0,96 | 0,02 | 1,09 | 0,97 |
| ACTI (ACT) | 1090 | 0,96 | 0,02 | 1,09 | 0,97 |
| AEQU (AEQ) | 2649 | 0,20 | -0,02 | 0,23 | 0,23 |
| AEQU (AEQ) | 2649 | 0,20 | -0,02 | 0,23 | 0,23 |

D à G

| | | | | | |
|----------------|------|------|-------|------|------|
| Ball Inc (BGT) | 1510 | 3,16 | -0,08 | 3,58 | 3,20 |
| Barrick (BARR) | 1401 | 2,17 | 0,10 | 2,54 | 2,08 |
| Barrick (BARR) | 1401 | 2,17 | 0,10 | 2,54 | 2,08 |
| Barrick (BARR) | 1401 | 2,17 | 0,10 | 2,54 | 2,08 |

H à J

| | | | | | |
|-----------------|------|-------|-------|-------|-------|
| HeadStart (HWR) | 3073 | 22,75 | -0,30 | 24,20 | 21,58 |
| Hirex (HIRE) | 1567 | 14,22 | -0,17 | 17,29 | 14,00 |
| Hirex (HIRE) | 1567 | 14,22 | -0,17 | 17,29 | 14,00 |
| Hirex (HIRE) | 1567 | 14,22 | -0,17 | 17,29 | 14,00 |

K à M

| | | | | | |
|----------------|------|------|-------|------|------|
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |

Ret S

| | | | | | |
|----------------|-------|------|------|------|------|
| BankCap (RANC) | 19407 | 1,58 | 0,07 | 1,67 | 1,02 |
| BankCap (RANC) | 19407 | 1,58 | 0,07 | 1,67 | 1,02 |
| BankCap (RANC) | 19407 | 1,58 | 0,07 | 1,67 | 1,02 |
| BankCap (RANC) | 19407 | 1,58 | 0,07 | 1,67 | 1,02 |

N à Q

| | | | | | |
|--------------|------|------|------|------|------|
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |

T à Z

| | | | | | |
|--------------|-------|------|------|------|------|
| Taser (TASR) | 17146 | 0,75 | 0,10 | 0,84 | 0,20 |
| Taser (TASR) | 17146 | 0,75 | 0,10 | 0,84 | 0,20 |
| Taser (TASR) | 17146 | 0,75 | 0,10 | 0,84 | 0,20 |
| Taser (TASR) | 17146 | 0,75 | 0,10 | 0,84 | 0,20 |

New York

| | | | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------|----------------|--------------|------------|
| Société | Volume | Form. | Net | 52 sem. | Haute | Bas |
| Citigroup (C) | 8926 | 42,27 | 0,22 | 52,08 | 40,11 | |
| Citigroup (C) | 8926 | 42,27 | 0,22 | 52,08 | 40,11 | |
| Citigroup (C) | 8926 | 42,27 | 0,22 | 52,08 | 40,11 | |

A à C

| | | | | | |
|--------------|------|-------|------|-------|-------|
| Advant (ADV) | 3796 | 40,57 | 1,77 | 42,89 | 17,21 |
| Agere (AGR) | 9625 | 1,15 | 0,01 | 4,14 | 1,28 |
| Agere (AGR) | 9625 | 1,15 | 0,01 | 4,14 | 1,28 |
| Agere (AGR) | 9625 | 1,15 | 0,01 | 4,14 | 1,28 |

D à G

| | | | | | |
|-------------|------|------|------|-------|------|
| Delek (DEK) | 3723 | 4,27 | 0,19 | 13,20 | 2,75 |
| Delek (DEK) | 3723 | 4,27 | 0,19 | 13,20 | 2,75 |
| Delek (DEK) | 3723 | 4,27 | 0,19 | 13,20 | 2,75 |
| Delek (DEK) | 3723 | 4,27 | 0,19 | 13,20 | 2,75 |

H à J

| | | | | | |
|---------------|------|-------|-------|-------|-------|
| Holston (HAL) | 3454 | 20,20 | -0,21 | 20,15 | 20,23 |
| Holston (HAL) | 3454 | 20,20 | -0,21 | 20,15 | 20,23 |
| Holston (HAL) | 3454 | 20,20 | -0,21 | 20,15 | 20,23 |
| Holston (HAL) | 3454 | 20,20 | -0,21 | 20,15 | 20,23 |

K à M

| | | | | | |
|----------------|------|------|-------|------|------|
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |
| Kentrol (KENT) | 1420 | 3,10 | -0,04 | 3,58 | 3,12 |

N à Q

| | | | | | |
|--------------|------|------|------|------|------|
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |
| Nasdaq (NDX) | 1208 | 0,21 | 0,00 | 0,24 | 0,21 |

R et S

| | | | | | |
|--------------|------|------|------|------|------|
| Revlon (REV) | 4425 | 2,10 | 0,10 | 2,30 | 2,03 |
| Revlon (REV) | 4425 | 2,10 | 0,10 | 2,30 | 2,03 |
| Revlon (REV) | 4425 | 2,10 | 0,10 | 2,30 | 2,03 |
| Revlon (REV) | 4425 | 2,10 | 0,10 | 2,30 | 2,03 |

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché du pétrole, le baril de brut de Dubai valait 35,97 \$US, sans changement; le Brent de la mer du Nord était à 41,82 \$, en baisse de 0,37 \$, le West Texas Intermed valait 47,43 \$ en baisse de 1,44 \$.

Dividendes

par la Presse canadienne
Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels à moins d'indication contraire.
Sociétés: Canadian Tire Limited - cat. A sans droit de vote et ord. 0,125 \$. Payable le 1er novembre. Corporation Financière Power - ord. 0,2005 \$. Payable le 15 février. Inscription le 31 décembre.

Fonds communs de placement

MEILLEURES ET PIRES PERFORMANCES

Toronto

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Table with columns: Société, Valeur, Diff., Form., etc. for various companies like Alcan, Bell, etc.

A et C

Table of stock prices for companies starting with 'A' and 'C', including Alcan, Alcan (A), Alcan (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

Haj

Table of stock prices for companies starting with 'Haj', including Hajj, Hajj (A), Hajj (B), etc.

Naj

Table of stock prices for companies starting with 'Naj', including Naj, Naj (A), Naj (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'Ret S', including Ret S, Ret S (A), Ret S (B), etc.

Ret S

Table of stock prices for companies starting with 'Ret S', including Ret S, Ret S (A), Ret S (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

Obligations

Table of bond prices for various issuers and maturities.

D et F

Table of stock prices for companies starting with 'D' and 'F', including D, D (A), D (B), F, F (A), F (B), etc.

D et F

Table of stock prices for companies starting with 'D' and 'F', including D, D (A), D (B), F, F (A), F (B), etc.

D et F

Table of stock prices for companies starting with 'D' and 'F', including D, D (A), D (B), F, F (A), F (B), etc.

D et F

Table of stock prices for companies starting with 'D' and 'F', including D, D (A), D (B), F, F (A), F (B), etc.

Advertisement for FREELANDER SE 2004 SUV, featuring a large image of the vehicle and text: 'on joue du prix', 'DESJARDINS AUTO COLLECTION', '175, rue Marais, Vanier (418) 683-4451'.

K et M

Table of stock prices for companies starting with 'K' and 'M', including K, K (A), K (B), M, M (A), M (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'K' and 'M', including K, K (A), K (B), M, M (A), M (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'K' and 'M', including K, K (A), K (B), M, M (A), M (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'K' and 'M', including K, K (A), K (B), M, M (A), M (B), etc.

N et O

Table of stock prices for companies starting with 'N' and 'O', including N, N (A), N (B), O, O (A), O (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'N' and 'O', including N, N (A), N (B), O, O (A), O (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'N' and 'O', including N, N (A), N (B), O, O (A), O (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'N' and 'O', including N, N (A), N (B), O, O (A), O (B), etc.

P et Q

Table of stock prices for companies starting with 'P' and 'Q', including P, P (A), P (B), Q, Q (A), Q (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'P' and 'Q', including P, P (A), P (B), Q, Q (A), Q (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'P' and 'Q', including P, P (A), P (B), Q, Q (A), Q (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'P' and 'Q', including P, P (A), P (B), Q, Q (A), Q (B), etc.

R et S

Table of stock prices for companies starting with 'R' and 'S', including R, R (A), R (B), S, S (A), S (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'R' and 'S', including R, R (A), R (B), S, S (A), S (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'R' and 'S', including R, R (A), R (B), S, S (A), S (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'R' and 'S', including R, R (A), R (B), S, S (A), S (B), etc.

T et U

Table of stock prices for companies starting with 'T' and 'U', including T, T (A), T (B), U, U (A), U (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'T' and 'U', including T, T (A), T (B), U, U (A), U (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'T' and 'U', including T, T (A), T (B), U, U (A), U (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'T' and 'U', including T, T (A), T (B), U, U (A), U (B), etc.

V et W

Table of stock prices for companies starting with 'V' and 'W', including V, V (A), V (B), W, W (A), W (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'V' and 'W', including V, V (A), V (B), W, W (A), W (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'V' and 'W', including V, V (A), V (B), W, W (A), W (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'V' and 'W', including V, V (A), V (B), W, W (A), W (B), etc.

X et Y

Table of stock prices for companies starting with 'X' and 'Y', including X, X (A), X (B), Y, Y (A), Y (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'X' and 'Y', including X, X (A), X (B), Y, Y (A), Y (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'X' and 'Y', including X, X (A), X (B), Y, Y (A), Y (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'X' and 'Y', including X, X (A), X (B), Y, Y (A), Y (B), etc.

Z et autres

Table of stock prices for companies starting with 'Z' and other categories, including Z, Z (A), Z (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'Z' and other categories, including Z, Z (A), Z (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'Z' and other categories, including Z, Z (A), Z (B), etc.

Table of stock prices for companies starting with 'Z' and other categories, including Z, Z (A), Z (B), etc.

Décès Avis

| INDEX DES AVIS DE DÉCÈS | |
|---|--------------|
| ANGERS, Gustave Pont-Rouge | 11 nov. 2004 |
| BOUCHER, Paul E. Québec | 10 nov. 2004 |
| DEMERS, Adèle Dubé Saint-Étienne | 10 nov. 2004 |
| DRAPÉAU, Albert Beauport (quartier Ste-Thérèse Lisieux) | 11 nov. 2004 |
| FAFARD, Georges L'Islet | 8 nov. 2004 |
| GAGNÉ, Fabien Saint-Émile, Québec | 10 nov. 2004 |
| GARNEAU, Claudette Giroux Beauport (quartier Courville) | 8 nov. 2004 |
| HÉBERT, Denise Sainte-Croix comté Lotbinière | 8 nov. 2004 |
| HOUE, Cécile Couture Charlesbourg | 9 nov. 2004 |
| LAROCHELLE-LACHANCE, Philippe | 6 nov. 2004 |
| LEBLANC, Aline Gagnon Brossardville | 10 nov. 2004 |
| LECLERC, Georges-Henri Dubergé | 6 nov. 2004 |
| MARTIN, Albert Montmagny | 10 nov. 2004 |
| PERRON, Marguerite Ramsay Lévis | 9 nov. 2004 |
| PROULX, Camille Saint-Camille | 4 nov. 2004 |

| AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS | |
|--|--------------|
| BOUCHARD, Francis St-Apollinaire | 5 nov. 2004 |
| COUTURIER, Yvon La Malbaie | 8 nov. 2004 |
| DEMERS, Suzanne Del Vecchio Charlesbourg | 10 nov. 2004 |
| DESJARDINS, Bertrand Ville Vanier | 4 nov. 2004 |
| GOUSSE, Pierrette Larochelle Ste-Claire, Côté Bellechasse | 10 nov. 2004 |
| HARVEY, Julienne Breton St-Fidèle | 9 nov. 2004 |
| JACQUES, Hormidas Val-Bélair | 5 nov. 2004 |
| LEBLANC, Romuald Val-Bélair | 9 nov. 2004 |
| MORIN, Marie-Adèle Labonté Loretteville | 5 nov. 2004 |
| OUELLET, Normand Québec | 6 nov. 2004 |
| PIGEON, Jean-Rock St-Odilon | 9 nov. 2004 |
| ROBITAILLE-POULIN, Stéphane Québec | 7 nov. 2004 |
| ROY, Rose-Annette Paquet St-Georges | 6 nov. 2004 |
| VEZINA, Henriette Demers Québec | |

(Yvon D'Anjou), Michelle (Michel Carpentier), Gilles, Marie-Claire (Gilles Perron), Diane (Claude Beaulieu), Monique, Ginette (Guy Blondin); ses onze petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Jacqueline Angers, s.j., Sr Eliane Angers, a.p.s., Jean Angers (Madeleine Chouinard), Gertrude Angers (Auray Béland), feu Philippe Angers (Thérèse Germain), Madeleine Angers, Jacques Angers (Hélène Pénar), Guy Angers (Carmel Tessier), Maurice Angers (Éliane Delisle), Claude Angers (Danielle Déry); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Monnette: Denise (Rock Frenette), André (Rolande Badaeu), Evelyne (Welle Godin), Gaétane (Noël Plamondon), Michel (Lyltte Courtemanche); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s. Un merci spécial à tout le personnel de la Maison Michel Sarrazin pour les bons soins prodigués à M. Angers. Également un merci pour leur soutien donné aux membres de la famille. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, ch. St-Louis, Sillery, Québec, G1T 1P5, tél.: 688-0878, les formulaires seront disponibles au salon.

*Claude Charest, propriétaire
Diplômé du Collège de Rosemont
en thanatologie*



Paul E. Boucher
1921 - 2004

À l'hôpital St-Sacrement, le 10 novembre 2004, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Paul E. Boucher, époux de dame Françoise Trudel. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU 950, des Erables, Québec** le vendredi 12 novembre 2004 de 19h à 22h et le samedi 13 novembre à compter de 9h. Les funérailles auront lieu par la suite à **11h, en l'église St-Michel de Sillery (angle Cardinal-Persico et Côte de l'Église) à Sillery.** L'inhumation se fera au cimetière St-Michel de Sillery.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lise (Serge Pallascio), Claude (Anne Dattler), Marcel (Solange Desgagnés), Marielle (Paul-André Lemieux) et Paula; ses petits-enfants: Marie-Claude (Sébastien Jolivet), Jean-Michel, Pierre-Alexandre, Paloma et Lorenzo; ses arrière-petits-enfants: Matisse et Daphné; sa soeur Jeannine (Bernard Pesquet); ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, neveux et nièces, cousins et cousines. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec, QC, G2J 1B8. La direction des funérailles a été confiée à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU 693, av. Nérée-Tremblay Ste-Foy (Québec) G1N 4R8** Renseignements (418) 688-2411 Télécopieur (418) 688-2414 Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Adèle Dubé Demers
1911 - 2004

À CHSLD Chanoine Audet de Saint-Romuald, le 10 novembre 2004, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédée Mme Adèle Dubé, épouse de M. Omar Demers. Elle demeurait à Saint-Étienne. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE 679, rue Principale, Saint-Étienne** vendredi de 19h à 22h, samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 10h30, en l'église Saint-Étienne** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Richard (Pauline Gauvin); ses petits-enfants: Patrick et Julie; ses beaux-frères

et belles-sœurs: feu Eugène Demers (feu Émilienne Filteau), Alphonse (feu Annette Lathuille), feu Georges (feu Clémence Lapalme), Alphonse (Lorenzo Desrochers), Olivine (feu Thomas Vallières), Ernestine (Roland Fréchette) et feu Philippe Dubé (Victorine Aubut); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Des remerciements spéciaux au personnel du CHSLD Chanoine Audet du troisième étage pour leurs bons soins.

*Pour renseignements: (418) 888-4351
télécopieur: (418) 888-4951
salon (418) 831-2349*



Albert Drapeau

À l'Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 11 novembre 2004, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Drapeau, époux de feu dame Annette Thomassin. Il demeurait à Beauport, quartier Ste-Thérèse-de-Lisieux. La famille vous accueillera au salon commémoratif **WILBROD ROBERT & FILS 1010, boul. Raymond Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beauport** Vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, de 9h30 à 10h50. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre à 11h, en l'église Ste-Thérèse-de-Lisieux, 158, rue Bertrand,** et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Josette (feu Claude Bertrand) et Alain (Marie-Claude Drouin); ses petits-enfants: Jean-David, Marc-Antoine et Amélie; ses frères et ses sœurs: Madeleine (feu Hugues Gravel), Denise, Jean-Paul et Jean-Marie (Ginette Maheux); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Thomassin: Jean-Paul (Angèle Fortier), Laura, Mariette, Marc-André (Pierrette Gauthier), Mme Julienne Fortier (feu Lucien Thomassin) et Mme Lise Boivin (feu Noël Thomassin); sa tante Mme Jeannette Giroux Hurens ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espinau, Québec (Québec) G1L 3L5.

Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur: (418) 661-6303 ou www.wilbrod.com (avis de décès disponible sur notre site) Pour renseignements: (418) 661-9223 Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.



Georges Fafard

À L'Islet, le 8 novembre 2004, à l'âge de 73 ans et 3 mois, est décédé subitement Monsieur Georges Fafard, retraité de la Sûreté du Québec, époux de dame Pauline Gelly, fils de feu Henri Fafard et de feu dame Antoinette Bernier. Il demeurait à L'Islet.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Pauline, ses enfants: Guy (ses enfants: Annie et David) (Sylvie Girard), Lyne (Suzanne Noël), José (ses fils: Alexandre) (Gabriel Bossé). Il était le beau-frère de: famille Gelly; feu Roger (feu Rita Dulude), Marcel (Gisèle Albert), Jeannine (feu Lionel Paquet), feu Jean-Paul (feu Marguerite Côté), feu André (Yvette Pérusse), Murielle (feu Paul-Émile Guay), Suzanne (Jacques Fafard). Il était le frère de: famille Fafard; feu Roger, Rolande, feu Henriette (feu Roger Caron), Femande, feu Maurice (Jocelyne Plante), feu Aline, Jean-Paul (Huguette Morin), feu Jeanne (feu Claude Després), Marguerite, Pierre (Micheline Ouellet), feu Bertha. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix. Divers formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueillera à la résidence funéraire **DE LA DURANTAYE & FILS 39, des Pionniers Est, L'Islet** vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; samedi

jour des funérailles à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre à 14h en l'église Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet,** suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Pour renseignements: (418) 247-5571 sans frais: 1-877-598-3093 ou messages de sympathie télécopieur: (418) 246-5115 courriel: duran4ge@globetrotter.net



Fabien Gagné

À l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 novembre 2004, à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Fabien Gagné, époux de dame Cécile Cassista. Il demeurait à Saint-Émile, Québec. La famille recevra les condoléances à la **RÉSIDENCE FUNÉRAIRE RÉJEAN HAMEL INC. 6161, rue de Pomeroy, Saint-Émile, Québec** le vendredi 12 novembre 2004 de 14h à 17h et 19h à 22h, le samedi 13 novembre 2004 de 10h à 13h15. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 13h30 en l'église de Saint-Émile, 1596, av. Lapierre** et de là au cimetière paroissial de Saint-Émile.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Isabelle (Éric Graffagnino), Mylène (Steeve Varret); ses petites-filles: Audrey-Ann et Eve Varret. Il laisse aussi dans le deuil ses frères et sœurs: Onil (Solange Cloutier), Aurèle (Jeannine Cloutier), Rollande (Florent Boutin), feu Gaston, Ghyslaine (Gérald Drouin), Réjean (Francine Morin), Jocelyne Lafond (Robert Truchon), Danielle Lafond (Réal L'égaré); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Cassista: Louise (Gérald Lafond), Laurent (Francine Boucher), Yolande (Gaston Paquet), Nicole-Germaine, Gilles (Lucette Lafond), Jean-Yves (Suzanne Trudel), feu Aline (Hervé Moisan), Marcel (Sylvie Veilleux) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Ceux qui le désirent peuvent compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation En Cœur ou à la Fondation québécoise du cancer, des enveloppes seront disponibles au salon funéraire lors des condoléances.

Pour renseignements: 545-6161 Télécopieur: 545-6920 courriel: hamr@globetrotter.net

Claudette Giroux Garneau
7 ans l'avis de décès de Mme Claudette Giroux Garneau, nous aurions dû lire sa belle-sœur Cécile Garneau Guimont Marcoux.



Denise Hébert

À sa résidence, le 8 novembre 2004, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Denise Hébert. Elle demeurait à Sainte-Croix comté Lotbinière. Elle laisse dans le deuil, sa fille Irène (Roger Laliberté); ses petits-fils: Emmy et Kathy; ses frères et sœurs: Hervé (Rita Hovington), feu Emilienne, Paul-André (Lise Lévesque), feu Alfred, Angéline (Robert Boisvert), Réjeanne (Léon Roche), son conjoint Arthur Roche, ses beaux-frères et belles-sœurs: Annette (André Lemieux), Martial (Renée Patenaude), Yvonne (Paul-Émile Hamel), Maurice (Ginette Germain), Françoise (feu Gaston Hamel), Étienne (Suzanne Breton), Réal (Gisèle Bergeron), Bernard (Clarisse Dion), Henri-Paul (Françoise Paris), Colette (Raymond Simoneau), Simone (Julien Bergeron), Céline (Jacques Martineau); sa tante Marthe Hébert Monette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Remerciements à Guy Laliberté et Laurette Auger pour leur support. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire **BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE 240, de la Fabrique, Sainte-Croix** samedi à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 12h30, en l'église de Sainte-Croix** et de là au

cimetière paroissial. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements: (418) 728-2202 salon: (418) 926-2249 télécopieur (418) 728-3747



Cécile Couture Houde
1917 - 2004

À Foyer de Charlesbourg, le 9 novembre 2004, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Cécile Couture, épouse en premières noces de feu Georges Plamondon et en secondes noces de feu Charles-Aimé Houde. Elle demeurait à Charlesbourg. Elle a été confiée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE La famille recevra les condoléances au **FUNÉRAIRIUM LÉPINE-CLOUTIER LTÉE 6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg,** samedi de 8h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 11h en l'église St-Pierre-aux-Liens (4252, des Roses, Charlesbourg).**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Louise (Claude Labrecque), Rita (Noël Fleury), Gilles (Hélène Plamondon), Suzanne (Michel Lizotte), Christiane (Louis Gagnon), Benoît (Linda Houle), Sylvie (Michel Martineau), Monique (Victor Saulnier), André (Danielle Morin), Jean-Guy (Céline Vézina); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: ses sœurs, son beau-frère et sa belle-sœur: Emilienne Couture, Marguerite Couture (Charles-Henri Robitaille), Soeur Gertrude Couture c.n.d., Lucienne Plamondon (feu Odilon Pageau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du Foyer de Charlesbourg pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506 Courriel: lc@lepinecloutier.com Site web: www.lepinecloutier.com entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec



Philippe Larochelle-Lachance

Accidentellement, à Saint-Jovite, le 6 novembre 2004, à l'âge de 26 ans et 4 mois, est décédé M. Philippe Larochelle-Lachance, fils de M. Guy Lachance et de dame Odette Larochelle. La famille recevra les condoléances au funérarium:

CLAUDE MARCOUX LTÉE 3316, Place de l'Église, Charny vendredi de 19h à 22h ainsi que samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 11h, à l'église de Charny** et de là au cimetière de St-Romuald.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Elisabeth, ses frères: Paul et Louis Larochelle-Prégent; sa grand-mère dame Yolande Fontaine (feu Paul Larochelle); la conjointe de son père: Brigitte Duchesneau; le conjoint de sa mère: Denis Paquet; le père de Paul et Louis: Jacques Prégent; son filleul Antoine ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis (es). Compenser l'envoi de fleurs par un don à une fondation ou une cause de votre choix.

Pour renseignements: 839-8823 Télécopieur: 839-0016 Site internet: www.claudemarcoux.com Membre de la corporation des thanatologues du Québec

Un souvenir pour les proches
Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$
3 \$ par copie, livré par envoi postal
686-3344

VOICI UNE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE L'ACQUISITION D'UN EMPLACEMENT



100 TERRAINS À SEULEMENT 250\$

Lépine Cloutier rend disponible 100 terrains au prix de 250 \$ chacun, incluant les frais d'entretien pour 99 ans, dans ses deux cimetières-jardins: La Souvenance à Sainte-Foy et Les Jardins Québec à Saint-Augustin-de-Desmaures. Un terrain par famille; l'offre se termine le 31 décembre 2004.

LÉPINE CLOUTIER

La Souvenance

POSER LES BONS GESTES ET BIEN LES POSER

Pour information, 7 jours sur 7, composez le **(418) 529-3371** De l'extérieur sans frais: 1 800 463-5308



Aline Gagnon Leblanc

CHSLD Chanoine-Audet de St-Romuald, le 10 novembre 2004, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Aline Gagnon, épouse de feu M. Adélar Leblanc. Elle demeurait à Breakeyville. La famille recevra les condoléances au funérarium :

CLAUDE MARCOUX LTÉE

3316, Place de l'Église, Charny, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que lundi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **lundi 15 novembre 2004 à 11h, à l'église de Breakeyville** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hugues (Lisa Maltais), Estelle, Maurice (Annie Marcoux), Claire (Donald Thériault), ses petits-enfants : Martin, Dominique, Lisa, Vincent, François; ses frères et sœurs : feu Louis-Charles (Marguerite Larocque), feu Jeanne (Louis-Nazaire St-Pierre), Léo (feu Julieanne Legros), Lucille (Claude Bourget), feu Raymond (Laura Thiboutot), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Leblanc ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis(es). Elle est aussi allée rejoindre ses sœurs : Marie-Paule, Annette et Germaine. Un remerciement au personnel du CHSLD Chanoine-Audet et au personnel de l'hôpital Laval, aile Notre-Dame, pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, Dorchester Sud, bureau 50, Qc, G1K 5Y9 ou à la Société Alzheimer, 1040, av. Belvédère, bureau 312, Sillery, Qc, G1S 3G3

Pour renseignements : 839-8823
Télécopieur : 839-0016
Site internet : www.claudemarcoux.com
Membre de la corporation des thanatologues du Québec



Georges-Henri Leclerc

Québec, le 6 novembre 2004, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Georges-Henri Leclerc, époux de feu dame Denyse Giguère. Il demeurait à Duberger. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Le service sera chanté en présence des cendres, le **samedi 13 novembre 2004 à 11h, en l'église Saint-François-Xavier (2180, boul. Père-Lelièvre, Duberger)**, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9

Elle laisse dans le deuil, son fils Denis (Nathalie Duguer), ses petites-filles : Elisabeth et Juliette; son beau-fils Alain Talbot (Hélène Breton); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et de nombreux ami(e)s, notamment ceux et celles du Manoir Duberger. Un remerciement au personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour la qualité et l'humanité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espérance, Québec, G1L 3L5. Des enveloppes seront disponibles à l'église.

Pour renseignements : (418) 525-6044
télécopieur : (418) 525-6971
courriel : coopdel.anse@videotron.ca



Albert Martin

l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 10 novembre 2004, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Albert Martin, époux de feu dame Jeanne D'Arc Clavet. Il demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la

MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND INC.
115, rue St-Louis, Montmagny

vendredi de 19h à 22h et samedi jour des funérailles à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre 2004 à 11h, en l'église St-Thomas de Montmagny** suivi de l'inhumation au cimetière de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Serge (Céline Morin), Pierre (Nathalie Allaire), Louise (Richard Biron), ses petits-enfants : Nathalie Martin, Dave Martin (Claudia Fournier), Eric Martin, Keven Martin et Anthony Martin, son arrière-petit-fils Vincent Martin, ses frères et sœurs : Paul-Emile (Cécile Hamel), feu Jean (Yolande Gauthier), Madeleine (feu Jules Gaudreau, Georges Létourneau), feu Réjeanne (Fernand Fortin), Denis (Emilie Forgues), Denise (Laurent Robin), Clément (Jacqueline Marois), sa belle-sœur Laurette Lamonde (feu Lionel Clavet), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs qui l'ont précédé, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND INC.
115, rue St-Louis, Montmagny

Bellechasse et L'Islet-Sud.
Pour renseignements : 248-0545
sans frais : 1-888-248-0545
télécopieur : 418-248-2621
courriel : lnormand@globetrotter.net
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Marguerite Ramsay Perron

l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 novembre 2004, est décédée notre chère Marguerite, un modèle de courage et de détermination, épouse de feu monsieur René Perron. Elle demeurait à Lévis. Elle est allée rejoindre sa fille Ginette et son fils Marc. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Evelyne (Benoit Mailloux), Yves (Lise Ouellet) et Sylvie; ses petits-enfants : Laurent Mailloux, Rachel, Roxanne et Julien Perron; ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs : Evelyne, Pierrette (Robert Thibault), Lucille Perron, Georgette Perron (feu Gérard Roy) et Suzanne Lessard (feu Maurice Perron); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Sincères remerciements à Madame Jeanne-d'Arc Garant et à Madame Nicole Blais, infirmière au CLSC Desjardins, pour leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence

GILBERT & TURGEON LTÉE
4001, de la Fabrique

Lévis, secteur St-David 837-4757
Télécopieur 837-9317
Courriel : gilbert@turgeon.qc.ca
vendredi de 19h à 21h et samedi à compter de 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 13 novembre à 12h, en l'église Christ-Roi, 5515, rue St-Georges, Lévis.**



Camille Proulx

1911 - 2004

St-Camille, son village natal, le 4 novembre, est décédé subitement M. Camille Proulx, époux de Mme Cécile Royer.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses quatre fils, Jacques, Alain, Daniel et Mario et de nombreux parents et amis. Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de St-Camille, entre Sherbrooke et Asbestos, le **samedi 13 novembre 2004 à 11 heures**. La famille recevra les condoléances à l'église le même jour à compter de 10h. Prière d'envoyer vos dons à la Coopérative de solidarité La corvée, lieu d'hébergement pour personnes âgées et soins et services de santé sis au 159, rue Miquelon, St-Camille QC J0A 1G0, (819) 828-2911.

725

Anniversaires de décès



Keven Langlais

Nous n'attendons plus ton retour, mais un jour se sera ton tour de nous attendre à bras ouverts dans ce ciel qui est maintenant ton univers. Au revoir Keven

Une messe anniversaire aura lieu le samedi, 13 novembre 2004, à 16h, en l'église de La Nativité, rue du Couvent, Beauport. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

740

Faveurs obtenues

REMERCIEMENTS à Mère Teresa pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Remerciements à Saint-Jude pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier.

765

Monuments

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances
LE SOLEIL

Bombardier veut d'autres millions pour financer ses ventes

STÉPHANE PAQUET
La Presse

■ MONTRÉAL — Bombardier ne sonne pas à la porte des gouvernements que pour avoir des fonds pour développer son nouvel appareil de 100 places. L'entreprise demande aussi à Québec d'injecter d'autres centaines de millions de dollars pour financer la vente de ses appareils.

En entrevue hier à *La Presse Affaires*, le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, a confirmé avoir reçu une nouvelle demande de Bombardier. « Nous devons prendre une décision importante dans les prochaines semaines », a-t-il dit. « Les ventes de nos compagnies privées sont difficiles en raison évidente de la situation financière des entreprises. »

Il y a moins d'un an, Québec avait injecté 600 millions \$ dans le programme d'Investissement Québec, qui permet de garantir des prêts à des acquéreurs d'appareils. Cette somme a permis à Bombardier de vendre 75 appareils, a noté le ministre Audet. Mais la cagnotte est vide.

Les 600 millions \$ de l'an passé s'ajoutaient à 976 autres millions \$ mis à la disponibilité des acquéreurs de Bombardier depuis 1996.

En huit ans, les garanties d'Investissement Québec en vertu de ce programme n'ont fait l'objet d'aucune réclamation. Comme les frais annuels varient de 0,5 % à 1 %, la société d'État en tire même des revenus.

M. Audet n'a pas voulu préciser quel montant était cette année en jeu.

BELL HELICOPTER AUSSI

Dans un autre ordre d'idées, le ministre Audet a confirmé que l'aide au développement d'un nouvel appareil de 100 places de Bombardier ne toucherait pas que l'avionneur québécois. Bell Helicopter est aussi en position de demandeur.

Le constructeur de Mirabel est à développer une nouvelle famille de son modèle MAPL. « Cet hélicoptère-là, les contrats sont bons, sont très bons, a confié M. Audet. Mais pour assurer la pérennité et le développement de la

prochaine décennie, ils sont en train de développer un nouvel appareil. Donc, effectivement, il y a une demande de la part de Bell Helicopter d'apporter un support, du côté du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. »

D'autres fabricants de composantes, comme CAE et Pratt & Whitney, seraient aussi dans le décor pour demander de l'aide gouvernementale au développement de nouveaux équipements.

À lui seul, l'avionneur Bombardier laisse entendre qu'il aura besoin de 700 millions \$ d'aide gouvernementale pour développer son nouvel appareil.

« On va devoir y aller selon nos moyens et nos moyens sont moins grands que ceux d'Ottawa », a dit M. Audet.

Celui qui était sous-ministre de l'Industrie dans les années 80 rappelle que Québec et Ottawa avaient mis 45 millions \$ chacun pour aider Bombardier à développer un nouveau modèle à l'époque. « On a tout été remboursé au double du montant qu'on avait mis. On ne peut pas dire que ça a été coûteux pour les gouvernements. Ceci dit, l'ampleur des sommes n'est plus la même, la situation financière du gouvernement n'est plus la même non plus. »

TRAITEMENT DU PSORIASIS

Advitech fait un pas de plus vers la commercialisation

ANNE BEAULIEU
ABeaulieu@lesoleil.com

■ Advitech franchit une nouvelle étape dans le développement d'un traitement oral pour le psoriasis. Santé Canada l'autorise à réaliser un nouvel essai clinique qui permettra de vérifier si l'efficacité et l'innocuité du produit, constatées lors du premier essai, se confirment.

Le XP-S28L sera donc testé à compter du 15 novembre auprès de 84 patients qui participeront pendant 112 jours à l'étude réalisée selon un protocole à double insu, avec contrôle placebo. Les résultats seront connus au printemps, en mai 2005. S'ils s'avèrent concluants, la commercialisation pourrait débuter dès la fin de 2005.

« Il s'agit d'une thérapie naturelle et le processus d'approbation est moins long que celui des produits pharmaceutiques », explique Renaud Beauchesne, président de l'entreprise de Québec.

Les traitements actuels pour le psoriasis se présentent sous forme de crèmes et ont des effets secondaires importants, tels l'irritation et le vieillisse-

ment prématuré de la peau. Le coût mensuel moyen des traitements se situe entre 200 \$ et 500 \$. Le XP-S28L serait offert dans la même fourchette de prix, mais à l'avantage d'une utilisation plus facile (prise orale) et il n'a à ce jour provoqué aucun effet secondaire.

Advitech est déjà en négociation avec deux ou trois partenaires intéressés à participer à la commercialisation du produit. Le président de la biotech se montre prudent quant aux parts de marchés ciblés. Il précise toutefois que son entreprise pourrait atteindre le seuil de rentabilité en 2007 et que 1 % du marché nord-américain des traitements pour le psoriasis équivaut à 15 millions \$.

Advitech affichait une perte de 446 081 \$ au troisième trimestre se terminant le 30 septembre 2004, soit une perte plus élevée que celle de 264 520 \$ réalisée à la même période l'an dernier. « Cet accroissement de perte est le reflet de l'état d'avancement de nos travaux qui nous ont permis de passer à la phase clinique », explique Michel Lamontagne, vice-président et chef de la direction financière. Les 3 millions \$ de liquidités de l'entreprise garantissent 18 mois de roulement autonome.

Fondée en 1998, Advitech est spécialisée dans le développement de produits bio-actifs dérivés des protéines du lait. L'entreprise examine d'autres applications thérapeutiques du XP-S28L. Des essais cliniques relatifs à la maladie de Crohn pourraient avoir lieu en 2006. Dans les mois à venir, une dizaine de travailleurs devraient s'ajouter aux 17 employés actuels de l'entreprise.

Le cours de l'action de la société est demeuré stable depuis l'annonce, à 14 c.

Astral Media: deux dirigeants empochent 6,4 millions \$

FRANCIS VAILLES
La Presse

■ MONTRÉAL — Encore cette année, les deux premiers dirigeants d'Astral Media ont été bien récompensés pour leur travail, touchant globalement 6,4 millions \$.

Depuis trois ans, cette entreprise montréalaise qui exploite des chaînes de télévision spécialisée et des stations de radio a versé l'équivalent de 19,6 millions \$ à ces deux gestionnaires, notamment Ian Greenberg et André Bureau.

Au cours du dernier exercice, terminé le 31 août 2004, le président et chef de la direction, Ian Greenberg, a obtenu un salaire de base de 700 000 \$ et une prime de 1,05 million \$. À ces montants s'est ajoutée une somme de 2,22 millions \$ grâce à l'exercice d'options d'achat d'actions. Total : 3,9 millions \$. Au cours des deux dernières années, M. Greenberg avait empoché 1,4 million \$ et 3,7 millions \$. L'information est tirée des circulaires de direction de l'entreprise, dont la dernière vient de paraître.

De son côté, le président du conseil d'administration, André Bureau, a

globalement obtenu 2,5 millions \$, répartis comme suit : 341 667 \$ de salaire de base, 320 161 \$ de prime, 213 714 \$ de prestations de retraite et 1,63 million \$ avec des options d'achat d'actions. En 2003, ce gestionnaire avait touché 3,6 millions \$, contre 4,5 millions \$ en 2002.

La rémunération d'André Bureau a diminué cette année, puisqu'il ne travaillait plus qu'à mi-temps pour l'entreprise. Depuis le 1^{er} novembre 2003, l'avocat de formation touche d'ailleurs des prestations de retraite. Il passe l'autre moitié de son temps comme avocat-conseil au bureau Heenan Blaikie.

Astral Media, faut-il le dire, présente de bons résultats financiers année après année. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2004, les revenus

ont atteint 518,7 millions \$, en hausse de 9 %, ce qui a permis de dégager un bénéfice net de 88,5 millions \$ (1,59 \$ par action), en hausse de 31 %. Depuis trois ans, les revenus ont augmenté de 57 % et le bénéfice net, de 155 %.

Au cours de la dernière année, cependant, le titre d'Astral a eu une évolution erratique, oscillant entre 26,50 \$ et 30,20 \$. Et il y a trois ans, l'action changeait de main à 24 \$.

Cette année, les dirigeants ont droit à des unités d'actions avec restrictions (UAR), « une mesure incitative à long terme qui contribue à harmoniser les intérêts de la direction avec la croissance de la valeur de l'investissement des actionnaires ». L'entreprise convertira chaque UAR en action de catégorie A si certains résultats financiers cibles sont atteints au cours d'une période de trois ans.

Ian Greenberg, qui est indirectement l'actionnaire de contrôle de la société, obtenu 70 000 nouvelles options d'achat d'actions cette année, soit 105 000 \$ moins que l'an dernier. Cette baisse du nombre d'options a été compensée par l'octroi de 34 937 UAR.

Microsoft présente son moteur de recherche

■ NEW YORK (AFP) — Microsoft a lancé hier son propre moteur de recherche dans Internet, signant une arrivée très attendue sur un marché dominé par Google et Yahoo!.

Le numéro un mondial des logiciels a annoncé que sa nouvelle application MSN Search était désormais accessible en 11 langues et dans environ 25 pays d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe, dont la France, la Belgique et la Suisse.

Il s'agit dans un premier temps d'une version expérimentale (<http://beta.search.msn.com>) que Microsoft pourra éventuellement améliorer.

« La sortie de notre version bêta est un pas énorme pour parvenir à fournir aux consommateurs l'information qu'ils recherchent en ligne, plus rapidement », a indiqué Yusuf Mehdi, dirigeant du portail internet MSN.

Pour offrir aux internautes les résultats de recherche les plus pertinents, Microsoft assure qu'il balaiera « plus de cinq milliards » de pages Web.

La réplique de Google n'a pas tardé. Hier, le site google.com affichait fièrement sur sa page d'accueil ce « plus de huit milliards de pages » ont désormais balayées. L'index du moteur le plus populaire au monde a presque doublé », précisait-on.

« Loïn d'être celui qui va déranger Google, MSN Search est au lieu d'être une nouvelle alternative bienvenue pour la recherche, et un catalyseur pour susciter des améliorations d'autres innovations chez les concurrents », a commenté Chris Sherng, du site spécialisé Searchenginewatch.com.



Avant d'agir, Françoise Gauthier veut convaincre ses partenaires canadiens.

L'identification obligatoire des OGM n'est pas pour demain

ANNE BEAULIEU

Abeulieu@lesoleil.com

■ L'identification obligatoire des OGM n'est pas pour demain. Avant d'agir, Québec entend convaincre ses partenaires canadiens d'emboîter le pas avec lui. D'ici là, l'UQAM reçoit le mandat de réaliser une étude qui permettra d'évaluer l'impact d'une telle mesure sur le coût des produits.

« Les mêmes études qui indiquent que les gens sont très majoritairement favorables à l'identification obligatoire des OGM indiquent aussi qu'ils ne sont pas prêts à payer plus cher (en raison de cette identification) », a soutenu hier, en conférence de presse, Françoise Gauthier, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). L'étude commandée devrait donc, selon elle, apporter des informations additionnelles aux citoyens. Le gouvernement pourra ensuite prendre une décision plus éclairée.

La ministre s'est aussi dite convaincue que l'étude confortera le gouvernement dans sa décision de ne pas agir de façon isolée. « Nous ne pouvons nous permettre de mettre nos entreprises en porte-à-faux par rapport aux autres entreprises canadiennes », a-t-elle insisté.

REDOUBLER D'EFFORTS

M^{me} Gauthier entend redoubler d'efforts pour convaincre ses homologues fédéral et provinciaux de la nécessité de l'identification obligatoire des OGM. Elle reconnaît toutefois que la tâche n'est pas aisée. « Il y a quelques mois, lorsque nous voulions aborder ce sujet, nous subissions une fin de non-recevoir. Nous avons fait un grand pas en obtenant de débattre de l'étiquetage obligatoire des OGM à la prochaine rencontre des ministres de l'Agriculture », a-t-elle précisé.

Le report du projet va à l'encontre de la recommandation unanime émise en juin dernier par la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (CAPA). Cette recommandation faisait suite à une vaste consultation publique effectuée en février 2004.

RÉACTIONS

L'annonce de la ministre a réjoui Jacques Légaré, président-directeur général du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation. Elle a, par contre, déçu les membres du Regroupement québécois contre les OGM.

« Nous travaillons dans le même sens que la ministre », a indiqué en entrevue M. Légaré qui dit être en accord pour bien informer le consommateur. Beaucoup de nos produits ne contiennent pas d'OGM, dit-il. Mais les frais associés à l'étiquetage obligatoire seraient, selon lui, très élevés, forçant les entreprises à maintenir un double inventaire si le Québec agit isolément. « Nous ne pouvons expédier sur le marché extérieur des produits identifiant les OGM. Ils se retrouveraient avec des produits ne comportant pas ces indications et le consommateur, à tort, pourrait conclure que ces derniers sont exempts d'OGM », explique-t-il.

SCEPTICISME

Ces arguments n'impressionnent pas les défenseurs de l'étiquetage obligatoire pour qui l'orientation prise par la ministre ne constitue qu'une façon de repousser le dossier des OGM.

« Combien de temps lui faudra-t-il pour convaincre ses homologues? », s'interroge Anne-Marie Turmel, membre du comité OGM des Amis de la Terre de Québec. « Comment peut-elle penser pouvoir amener le fédéral vers un étiquetage obligatoire alors qu'il vient tout juste d'adopter une norme relative à l'affichage volontaire? », s'exclame Éric Darier, porte-parole de Greenpeace.

M. Darier ne comprend d'ailleurs pas pourquoi le gouvernement n'est pas arrivé avec un projet de loi. « Au cours des commissions parlementaires, l'industrie aurait eu l'occasion de faire valoir que les coûts associés à la dé-

claration obligatoire des OGM sont trop élevés. À ce moment-ci, ce n'est pas au gouvernement à faire cette démonstration, d'autant plus qu'il aurait pu agir avant », argumente-t-il.

Tous ces gens sont déçus, mais ne sont pas surpris. « Dans les déclarations récentes de la ministre, nous sentions bien l'absence de volonté politique », se désole M^{me} Turmel.

Canadian Tire: bénéfice net en hausse

■ TORONTO — Canadian Tire fait état d'une hausse de son bénéfice trimestriel de 17% en raison de fortes ventes et d'une amélioration de son secteur financier. Le détaillant a enregistré un bénéfice net de 69,4 millions \$, ou 86¢ par action, pour la période de 12 semaines se terminant le 2 octobre. Au troisième trimestre de 2003, Canadian Tire avait présenté un bénéfice net de 59,2 millions \$, ou 73¢ par action. Les ventes ont progressé, passant de 1,93 milliard \$ à 2,06 milliards \$ (PC)

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCAIS
Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

AVIS PUBLIC

Arrondissement de La Cité
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR
UN PROJET DE MODIFICATION AU
RÈGLEMENT VQZ-3
« SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME »

Le conseil d'arrondissement de La Cité a approuvé le 21 septembre 2004 le projet suivant, tel que modifié le 2 novembre 2004 :

Modification au Règlement VQZ-3 - Sur le zonage et l'urbanisme - afin que soient permis les spectacles, les pistes de danse, la restauration et la consommation d'alcool ou que soient permis la tenue de réceptions ainsi que le service de bar et de restauration complémentaires à un usage public, avec l'aménagement d'un débarcadère du côté de la rue de l'Amérique-Française, dans la zone 355-PR-129.43 (ancienne église Saint-Cœur-de-Marie) dans le district électoral Samuel-de-Champlain de l'arrondissement de La Cité. La zone visée est située au nord-est de l'intersection de la rue de l'Amérique-Française et de la Grande Allée.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 22 novembre 2004 à 19 h 30, à la salle Lauzon de l'Hôtel Delta Québec, 690, boulevard René-Lévesque Est.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président de l'Arrondissement de La Cité expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet peut être consulté au 5^e étage du bureau de l'Arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec le 14 novembre 2004

L'assistant-greffier de
l'Arrondissement de La Cité
Jacques Vallée

AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET
DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT VQZ-3 « SUR
LE ZONAGE ET L'URBANISME » CONCERNANT LA
ZONE 1380 HP 265.17

Lors d'une séance tenue le 9 novembre 2004, le Conseil d'arrondissement Les Rivières a approuvé un projet de modification au Règlement VQZ-3 « sur le zonage et l'urbanisme » visant à ajuster la limite éventuelle de propriété du lot 1 257 562 avec les limites de la zone 1380 HP 265.17. La propriété est située au 6230, rue Emile-Benoist, et la zone 1380 HP 265.17 est située à l'extrémité de la rue des Meuniers, entre la rue Barville et la rivière Saint-Charles.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de modification au règlement sera tenue par le Conseil de quartier de Duberger/Les Saules, le 6 décembre 2004, à 19h30, au centre communautaire Les Saules, salle E102, 4124, rue de Musset, Québec. Lors de cette assemblée, le contenu du projet ainsi que les conséquences de son adoption seront présentés au public et le conseil de quartier entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet peut être consulté au Bureau d'arrondissement des Rivières situé au 233, boulevard Pierre-Bertrand, Québec ou au point de services, situé au 395, rue Desrochers, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

Donné à Québec, ce 10 novembre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de
l'Arrondissement
Anne Gagnon

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par les présentes, donné :

1^o Que, lors de la séance régulière du Conseil d'arrondissement Les Rivières, tenue le 9 novembre 2004, le Conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :

R.A.2V.Q.24 Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement 2 sur la tarification de biens et de services et les autres frais relatifs à l'exécution de travaux effectués à la suite de travaux par une entreprise d'utilité publique

R.A.2V.Q.39 Règlement modifiant la réglementation en matière de gestion des déchets relativement au système d'identification électronique des contenants à déchets

R.A.2V.Q.41 Règlement modifiant le Règlement intérieur du Conseil d'arrondissement Les Rivières sur la délégation de pouvoirs relativement à divers nouveaux pouvoirs

2^o Que les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau d'arrondissement Les Rivières, situé au 233, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

3^o Que les règlements susdits entrent en vigueur suivant la loi.

Donné à Québec, ce 10 novembre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de
l'Arrondissement
Anne Gagnon

NOËL C'EST MAGIQUE

FORFAITS MÉGA-MINUTES à partir de 20\$ par mois*

Obtenez 6 mois d'appels locaux et 3 mois de messagerie texte et de messagerie photo illimités!

Renseignez-vous sur l'option APPELS LOCAUX SANS FRAIS entre abonnés Rogers Sans-fil**

SANS-FIL PHOTO ET VIDÉO à partir de 49.99\$*



QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
(418) 266-1333

2700, boul. Jean-Perrin
(418) 843-0000

Galerias de la Capitale
(418) 628-0888

398, boul. Charest Est
Centre-Ville
(418) 524-7777

SAINTE-FOY
3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 263-1991

Place Laurier
(418) 659-2132

BEAUPORT
Carrefour Beauport
(418) 660-0623

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155

ALMA
241, avenue du Pont Nord
(418) 662-9993



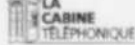
AGENT AUTORISÉ

LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville
(819) 752-6935



CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.



*Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'international et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes d'appel sont facturés mensuellement. L'offre s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans pour les forfaits mensuels de 20\$ et plus. L'offre comprend les appels locaux, la messagerie texte (à l'exception des messages texte en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions) ainsi que la messagerie photo disponible uniquement à partir des appareils compatibles. Une fois la période promotionnelle écoulée, les services de messagerie texte et de messagerie photo seront facturés à l'utilisation. **Disponible pour certains forfaits seulement. Appels locaux sans frais pour la durée de l'abonnement, jusqu'à consommation de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes (20\$ et plus). **Avec un abonnement de trois ans, Sans abonnement ou avec Paris@ la carte™ -2699\$. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. © 2004 Rogers Sans-Fil inc. Tous droits réservés. **Rogers, Rogers Sans-Fil, le ruban de Mûsica et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisées sous licence.